



DOSSIER DE PRESSE – VILLE DE VALLET

Vallet, partenaire de la semaine départementale de l'Accès au Droit, le 10 octobre

Une journée pour tout savoir sur ses droits et obligations. C'est le but que se fixe le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Loire-Atlantique (CDAD) en organisant avec 6 communes de Loire Atlantique des animations spécifiques pendant une semaine, du 8 au 12 octobre. Vallet est partenaire de l'évènement.

L'objectif : Aller à la rencontre de tout administré pour l'informer de ses droits, de ses obligations et des lieux ressources sur le territoire. *« Trop peu de personnes connaissent en effet précisément les lieux et personnes ressources qui leur permettraient de recevoir des renseignements clairs pour faire avancer leur dossier, sans en appeler au juge et au Tribunal. Le système judiciaire peut faire peur précise Rahdia Essassi, coordinatrice du projet au CDAD 44 ».* Une première démarche de sensibilisation avait eu lieu à l'initiative du Ministère de la Justice et des CDAD départementaux, lors de la Journée Nationale de l'accès au Droit le 24 mai dernier.

Une action de proximité pour connaître ses droits et devoirs

La Ville de Vallet accueillera **le mercredi 10 octobre**, au Champilambart, des professionnels du Droit (avocats et huissier) qui assureront des consultations juridiques gratuites mais aussi des juristes d'associations spécialisées ou généralistes qui proposeront de l'information juridique sous forme d'entretiens (sans rendez-vous de 14h à 19h). Chaque personne (particulier, association, professionnel) pourra ainsi profiter de rencontres personnalisées pour recevoir des conseils avisés.

Car face à la complexification des problèmes juridiques, l'évolution des structures familiales, l'accroissement des individualités, et la judiciarisation de la société, de nombreuses personnes se trouvent en effet parfois démunies que ce soit en matière de divorce, de droit fiscal, sur la manière d'écrire un bail ou même de réagir dans le cadre d'un conflit de voisinage ou d'un différend familial....

Cette initiative permettra de démystifier « l'accès au Droit » tel que la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la Justice du 21ème siècle le prévoit. Elle permettra également ce rapprochement essentiel et de proximité au sein des territoires ruraux, entre « la Justice et le justiciable ».

Des « intervenants experts » à l'écoute des administrés, le 10 octobre :

Plusieurs partenaires locaux ont répondu présent à cette initiative :

- **Le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles** (Le CIDFF propose déjà une permanence à Vallet le 2ème vendredi du mois de 9h30 - 16h30 / Tél. 02 40 48 13 83)
- **L' Association des Conciliateurs de Justice** (L'ACCAR dépend de la Cour d'Appel de Rennes. Des permanences sont assurées tous les 15 jours, le jeudi, à l'hôtel de ville de Vallet, tél. 02 40 33 92 00)
- **L' Association Départementale d'aide aux victimes d'infraction** (ADAVI 44)
- **L' Union départementale des Associations Familiales**, Information et soutien aux tuteurs familiaux / mesure de protection des majeurs (UDAF- ISTF)
- **Le Barreau de Nantes**
- **Un huissier**
- **L' Association d'Action éducative** (AAE)
- **Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit** (CDAD 44)

→ *Consulter la documentation de présentation de ces instances dans le dossier de presse*

Un futur Point d'Accès au Droit à Vallet début 2019

En Loire –Atlantique, certaines « instances de justice » sont déjà territorialisées. Trois Maisons de la justice et du Droit sont implantées à Nantes, Rezé et Châteaubriant ; des Points d'accès au Droit ont fleuri également à Pornic ou à Ancenis, dans le Pays de Retz, ...

Pour les 100 000 habitants du Vignoble, un projet de PAD (Point d'Accès au Droit) est en préparation et ouvrira officiellement ses portes début 2019. Chacun pourra ainsi identifier ce lieu d'information, y recevoir de l'aide, des conseils, de l'information juridique ou encore être réorienté vers les bons relais et organismes pour faire aboutir leurs dossiers ou demandes. Tous les thèmes de la vie quotidienne pourraient être abordés (des loyers impayés, au surendettement, de la tutelle à la curatelle...aux différends familiaux voire aux problématiques de parentalité). Le spectre d'intervention peut être large.

Ce projet a été initié dès 2016 entre la Ville de Vallet et le CDAD de Loire-Atlantique. Il est aujourd'hui partagé avec la Communauté de Communes Sèvre et Loire. Le déploiement du dispositif, implanté à la mairie de Vallet, permettra aux administrés de tout le territoire, de s'informer gratuitement de leurs droits et obligations auprès de professionnels qualifiés (avocats, notaires, huissiers, juristes spécialisés ou généralistes d'associations...).

Les permanences juridiques seront libres et gratuites. Ce Pont d'Accès au Droit viendra renforcer l'action sociale des communes du territoire du Vignoble. Il permettra ainsi de lutter contre l'exclusion des personnes les plus vulnérables et/ou les plus isolées.

Infos pratiques :

Mercredi 10 octobre : Journée d'accès au Droit, salle Rabelais au Champilambart, de 14h à 19h. Consultations et entretiens juridiques gratuits, sans rendez-vous, avec des professionnels du droit (avocats, huissier) et juristes d'associations.

« Les plus »

Quelques constats sur l'activité du CCAS de Vallet (action sociale)

Les permanences « institutionnelles » se raréfient. La fracture numérique entraîne une triple discrimination: sociale, géographique (territoires ruraux) et générationnelle.

Il est constaté par la CAF que le Vignoble Nantais est le territoire le plus touché du Département en terme de séparations, ce qui entraîne une précarisation des familles, un accroissement des familles monoparentales.

70 personnes se rendent aux permanences du CCAS / mois (du fait de problématiques de logement, séparation, orientation vers les partenaires, aides légales et sociales...).

- Les partenaires locaux du CCAS : Centre Médico-Social du Conseil Départemental, la CAF, associations et entreprise d'insertion : SEMES, Pat'Mouille, le CLIC, la Mission locale, les associations caritatives (Restos du Cœur, Croix Rouge), l'équipe mobile psychiatrie de l'hôpital Daumézon.

En annexes :

La conciliation, qu'est-ce-que c'est...

➔ *Consultez la documentation jointe dans le dossier de presse*

La semaine de l'Accès au Droit du 8 au 12 octobre en LA:

6 Villes de Loire-Atlantique partenaires de cette action.

Programme complet à découvrir dans le dossier de presse

Contacts Presse :

Radhia ESSASSI / Coordinatrice du CDAD 44

cdad-loire-atlantique@justice.fr / 02 51 17 96 95

Sophie RAOUL / Collaboratrice de Cabinet / Ville de Vallet

sraoul@vallet.fr / 06 76 21 92 11